



E. BEGOUEN

« Le projet stratégique de la filière forêt-bois nécessite des investissements importants pour mettre les maillons de la filière dans un cercle productif ».

# Le projet forêt-bois pour la France

Les forestiers privés travaillent depuis de nombreuses années sur la prise en compte du fait que la forêt fixe chaque année d'importantes quantités de CO<sub>2</sub>, la disparition du Fonds forestier national, puis la très forte diminution des lignes budgétaires concernant l'appui à l'investissement en forêt et dans la filière bois mettent au-devant de la scène l'impérieuse nécessité de mettre en place un nouveau dispositif permettant d'accompagner cette filière particulière du fait de la longueur des cycles de production de sa matière première.



Suite à l'important travail fait au niveau de l'amont forestier, dans le cadre de

France Forêts, puis porté au niveau de l'interprofession France Bois Forêt, l'ensemble de la filière forêt-bois dans une démarche réunissant l'interprofession France Bois Forêt et l'association interprofessionnelle, France Bois Industries Entreprises porte le « Projet forêt-bois pour la France ». Son objectif est de développer à l'horizon de 2020 une filière forêt-bois stratégique présentant un haut potentiel écologique, économique et social.

**CONTEXTE :**  
Ce projet Fonds stratégique forestier carbone, issu d'un long travail de lobbying auprès des élus au cours de plusieurs événements médiatiques qui les ont amenés à s'interroger sur la forêt et la filière bois, présenté au cours de la campagne présidentielle de 2012, repris par les plus hautes autorités de l'État demeure un fil conducteur important pour la stratégie conduite au niveau de la filière.

Ce projet est porté par l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois. Il met en avant leur rôle primordial dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, mais aussi dans le développement économique en particulier au niveau des territoires ruraux par entre autre la création d'emplois.

**La forêt et le bois : des outils que la société doit s'appropriier pour lutter contre le changement climatique**

Le changement climatique est une réalité observée constatée par les forestiers. C'est une menace pour certains peuplements et en ricochet pour la biodiversité qu'ils contiennent et aussi pour tous les services éco-systémiques qu'ils remplissent aujourd'hui. Ce point est souligné dans le Plan national d'adaptation au changement climatique réalisé par le ministère de l'Écologie.

La filière forêt-bois est au cœur de ce sujet car elle participe à son atténuation selon trois axes complémentaires :

- la séquestration et le stockage du carbone réalisés par les arbres grâce à la photosynthèse point de départ du rôle de la filière ;

- le stockage du carbone dans les produits bois prolongeant ainsi le fait réalisé en forêt ;

- la substitution du bois à d'autres matériaux plus énergivores avec en plus des qualités isolantes supérieures ce qui agit sur la consommation énergétique globale, et aussi en substitution aux énergies fossi-

Le bois dès aujourd'hui compense 20 % des émissions nationales, le projet proposé pourrait porter cet effet à 30 %. Mais sans projet, la forêt va subir de plein fouet le changement climatique avec, selon les scientifiques, une disparition probable du puits de carbone forestier vers 2040.



B. RÉRAT

les pour la production de chaleur au sein du bouquet des énergies renouvelables.

### Un projet de tous les acteurs de la forêt aux produits finis

La structuration même de la filière montre la nécessité d'intervenir de façon cohérente et simultanée sur toute la chaîne. Il faut préparer l'avenir le temps de faire un arbre tout en valorisant au mieux le produit aujourd'hui en faisant qu'il réponde à la demande et aux besoins du marché. De fait, l'amélioration de la compétitivité des scieries et la structuration de secteur comme la construction bois sont impératives.

Ces objectifs sont créateurs d'emplois industriels répartis sur tout le territoire national. Ils apporteront en sus de la valeur ajoutée par une augmentation de l'activité, une diminution des importa-

tions et une augmentation d'exportation de produits à valeur ajoutée.

### Un projet qui se décline selon deux axes

**Pérenniser la forêt, le maître mot.** Nécessité absolue de développer les pratiques de gestion forestière durable ce qui se traduit par plus de documents de gestion, par un renouvellement dynamique des peuplements soit par plantation soit par régénération naturelle assistée mais aussi par l'adaptation des essences pour tenir compte du changement climatique et donc par l'accroissement de la mobilisation du bois en cohérence avec les capacités de la forêt et de la filière. Un objectif visé de plus 11 millions de mètres cubes en 2020 et le plus possible de

bois nécessite des investissements importants afin de remettre l'ensemble des maillons de la filière dans un cercle productif, ils ont été estimés à 250 millions d'euros dès 2014.

Il s'agit :

- d'apporter à l'amont un appui pour mettre en place une gestion intégrant le renouvellement et l'amélioration des peuplements en intégrant le changement climatique ;

- de développer la recherche/développement pour répondre au mieux aux questions concernant le choix des essences ;

### Pour valoriser le bois, la filière s'engage.

- d'accroître la mobilisation raisonnée de la forêt ;

- de renforcer la compétitivité et l'organisation logistique des entreprises ;

- de fabriquer des produits plus élaborés profitant des caractéristiques des bois disponibles ce qui implique des démarches cohérentes de l'amont vers l'aval et réciproquement.

Ce projet forêt-bois répond aux préoccupations et aux attentes de la société française en matière de développement productif durable. Il entre pleinement dans les objectifs visés par la directive européenne régissant l'utilisation des fonds issus de la vente des crédits carbone. C'est-à-dire l'adaptation au changement climatique, la séquestration du carbone par la sylviculture, le stockage dans des produits bois, l'amélioration de l'efficacité énergétique par l'isolation, entre autres, et le développement des énergies renouvelables.

La filière forêt bois compensera, d'après les évaluations, 25 % des émissions de carbone fossile sur la période 2014-2020 (16 % par la séquestration en forêt et 9 % par les émissions évitées) elle est donc totalement légitime à solliciter la création d'un Fonds forestier stratégique carbone qui serait alimenté par 25 % des ressources issues de la mise aux enchères des quotas carbone dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Serons-nous entendus ? Dans tous les cas nous avons montré notre capacité à proposer de façon cohérente un projet stratégique qui pourrait être une réelle politique forestière pour la France.

LUC BOUVAREL,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION  
DES FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

surface bénéficiant d'un document de gestion durable.

**Valoriser au mieux la ressource bois disponible.** Développer les entreprises de la filière une condition indispensable à la réussite du projet. Favoriser l'innovation, l'investissement dans les entreprises pour mieux répondre à une augmentation de l'utilisation du bois dans la construction et d'autres secteurs en portant une attention particulière sur les bois feuillus. Mais aussi respecter la valorisation des usages en tenant compte du fait que la valeur ajoutée économique et sociale décroissante du bois d'œuvre, vers le bois d'industrie et le bois énergie.

### Un investissement d'intérêt général compris et indispensable

Ce projet stratégique de la filière forêt-

